

Monopole des allumettes chimiques

Par un avis inséré au Journal officiel du 20 décembre 1874, l'administration des finances a fait connaître que les commerçants en allumettes chimiques (marchands en gros et détaillants) pourraient, jusqu'au 31 mars 1875, continuer à vendre, en concurrence avec la compagnie concessionnaire du monopole, les stocks de toute provenance en bottes ou paquets d'impôt libérés d'impôt et revêtus des timbres et vignettes de la régie, dont ils seraient encore détenteurs au 31 décembre 1874.

Il est accordé, pour l'écoulement de ces stocks, un dernier délai d'un mois qui expirera le 30 avril, et au-delà duquel ils ne pourront plus être mis en vente.

Pendant ce même délai, toutes les allumettes en boîte ou paquets dûment revêtus des timbres et vignettes de la régie des contributions indirectes, pourront être échangés sans soufre de part ni d'autre, contre une quantité égale de produits similaires à la marque de la compagnie et conformes aux types approuvés par l'administration des finances.

L'échange sera fait par les soins de la compagnie concessionnaire dans chacun des dépôts fondés pour l'approvisionnement des débitants, sous la justification que les produits p eseniés sont de qualité loyale et marchande.

Les quantités d'allumettes livrées en échange par la compagnie concessionnaire pourront être vendues en gros et en détail, au tarif réglementaire de la compagnie et jusqu'à épuisement, par les personnes qui les auront reçues.

CHRONIQUE

Le nouveau ministère a, dès le 11 mars, demandé à tous les préfets et sous-préfets un rapport sur l'état des esprits dans les départements.

Une cinquantaine de rapports, dit la Patrie, sont arrivés à Paris. Tous constatent non-seulement le calme du pays, mais même l'indifférence des populations pour tout ce qui se passe.

Le général le Flô, ambassadeur de France auprès du czar, regagnera son poste aussitôt après les fêtes de Paques, c'est-à-dire vers le 5 ou le 6 avril prochain.

Mais on assure qu'il ne s'y rendra que pour présenter ses lettres de rappel à l'empereur Alexandre.

Nous avons dit que les communards français réfugiés à Londres avaient, le 18 mars, fêté l'anniversaire de la Commune. Parmi les discours prononcés, on cite celui de Lissagaray, qui a déclaré que : « quoi qu'on fasse en fait de persuasion durant l'éclipse momentanée de leur cause, ses amis doivent se résoudre à être implacables au jour « du triomphe ! »

Contrairement aux bruits qui ont circulé à cet égard, le maintien de M. Léo, comme directeur de la presse au ministère de l'intérieur, est assuré.

M. Buffet vient de refuser à M. H. Pessard l'autorisation de créer, à Paris, un journal politique. La lettre de refus est ainsi conçue :

Monsieur, J'ai reçu la demande que vous m'avez adressée, le 23 mars courant, à l'effet d'obtenir l'autorisation de créer, à Paris, un journal politique intitulé : *Le Jour*. J'ai l'honneur de vous faire connaître que, par une résolution communiquée au gouverneur de Paris, le 21 juillet 1873, le gouvernement a décidé en conseil des ministres, qu'aucune autorisation de ce genre ne serait accordée.

Cette décision n'ayant pas été rapportée, il m'est impossible de transmettre à M. le général de Ladmirault un avis favorable à votre demande.

Recevez, etc.

Un tel cœur, avec toutes ces qualités, vous le possédez, chère Hortense. Il bat pour vous d'un amour qui ne se démentira jamais. Mais quant à la fortune, Hortense, je vous le confesse à genoux, en cette heure solennelle, je n'en possède même plus l'ombre. Vous me croyez riche, erreur, erreur profonde ! Je suis pauvre, sans ressources... Je ne possède rien, absolument rien !

Hortense fit un mouvement involontaire, et laissant retomber sa jolie tête aux boucles noires dans ses mains, elle répéta d'une voix lente :

Rien, absolument rien !

Flotting s'élança de son fauteuil, serra sa fiancée sur son cœur et s'écria :

J'ai dit vous faire cet aveu ; il m'eût été impossible de vous conduire à l'autel sans avoir avoué la vérité. J'avais comme un cauchemar sur la conscience. Tout le bonheur de ma vie s'en irait en ruine, s'il ne me restait la pensée consolante que je pourrais obtenir mon pardon. La faute appelle le repentir, le repentir fait espérer le pardon.

Je l'implore, Hortense ! et mon cœur me dit que ce ne sera pas en vain.

Vous sollicitez votre pardon ? eh bien ! oui, je vous l'accorde complètement.

M. le ministre de l'intérieur a refusé de même à M. Alfred Naquet, l'autorisation demandée par ce dernier, de faire trois conférences à la salle du boulevard des Capucines. Ces trois conférences devaient porter : 1° Sur l'analyse spectrale et son application à l'étude de la composition du soleil et des étoiles ; 2° Sur la constitution de la matière ; 3° Sur l'antiquité du genre humain.

L'Union dit qu'on lui annonce comme certaine la nomination de M. le duc d'Ayen à l'ambassade de Londres. M. d'Ayen est frère de M. le marquis de Noailles, ministre plénipotentiaire à Rome.

Pie IX a plusieurs fois témoigné combien il était frappé des dispositions favorables que l'Eglise rencontre près du gouvernement des Etats-Unis. L'*Osservatore romano* a publié hier un article remarquable, dont le télégraphe nous apporte l'analyse, et dans lequel paraissent exprimées, à l'égard du président Grant, des vues correspondantes à celles du Pape. L'*Osservatore romano*, annonçant que le président Grant se propose de fêter l'élevation au cardinalat de l'archevêque de New-York, déplore le spectacle douloureux qu'offre l'Europe, où un autre prince de l'Eglise est prisonnier parce qu'il ne veut pas trahir sa sainte mission.

La Gazette de Cologne publie un télégramme de Berlin, disant que le chancelier prussien a eu de nombreux entretiens avec M. de Hohlenlohe, ambassadeur d'Allemagne en France, dont nous avons, il y a peu de jours, annoncé le voyage à Berlin.

Le même télégramme assure qu'il s'agissait dans ces colloques de décharger le chancelier d'une partie de ses travaux, et que l'on aurait décidé que M. de Hohlenlohe serait nommé ministre des affaires étrangères et M. de Bulow, actuellement attaché militaire à Paris, au poste d'ambassadeur à la même résidence.

La Gazette de Cologne déclare que la loi prussienne portant suppression des dotations fournies par l'Etat au clergé catholique sera appliquée aussitôt qu'elle aura été promulguée.

Une feuille parisienne annonce que M. Jolly, architecte de l'Assemblée, a reçu l'ordre de préparer « toute affaire cessante », le projet d'installation des deux Chambres à Versailles.

Cette feuille en tire la conséquence que le gouvernement compte sur une dissolution rapprochée.

On lit dans la *Mémorial diplomatique* : « Un grand nombre de journaux français et étrangers ont répandu la nouvelle que le gouvernement espagnol aurait demandé l'extradition du prince Alphonse, frère de don Carlos, qui a séjourné, ces derniers temps, en Allemagne.

Nous pouvons affirmer que cette nouvelle est dénuée de tout fondement : le cabinet de Madrid n'a fait aucune démarche de cette nature.

Sous ce titre : *Sentiers de France*, la librairie Dentu doit mettre en vente, mardi prochain, un nouveau livre de Mme H. Edgard Quinet.

M. Edgard Quinet, dont nous avons annoncé la mort, avait fait pour cet ouvrage une préface que nous détachons du volume :

Un jour, des absents se bercent d'un beau rêve. Ils poursuivent longtemps ce songe, sans y croire. Ils se disent que si jamais leur pays se ouvre pour eux, ils en visiteront chaque sentier. Ils reprendront possession de cette terre qui leur est devenue sacrée, parce qu'ils la confondent avec la justice.

Le jour luit, en effet, où la France leur est rendue. Et ils vont, de lieu en lieu, toucher, reconnaître, embrasser les objets, les paysages, qu'ils avaient évoqués de loin, sans espoir de les atteindre jamais.

ment à condition que vous me pardonniez également.

Parlez, Hortense, je vous en conjure !

Moi aussi j'ai un secret qui pèse sur mon âme ; mes lèvres tremblent, elles se refusent à faire ce pénible aveu. Car, dès qu'elles auront parlé, vous devrez renoncer à celle dont le cœur ne bat que pour vous ; vous dédaignerez la main que je vous offre.

Non, Hortense, non, jamais ! Je pardonne tout d'avance. Parlez. Demandez-moi ce que vous voulez dire. Quelle que soit votre faute, je la couvrirai du manteau de la charité chrétienne. Oh ! parlez ! est-ce une faute... de jeunesse ?

Vous m'offensez, monsieur ! Je ne veux pas vous tenir plus longtemps à la torture, d'autant plus que vous m'avez donné l'exemple de la franchise. M. Flotting, vous êtes sous l'empire d'une illusion ; vous poursuivez un songe qui se métamorphose aujourd'hui en une triste réalité ; plus que jamais je reconnais la vérité du proverbe : « Qui se rassemble, s'assemble. » Vous croyez que je suis riche ? Erreur, profonde erreur ! Je n'ai absolument rien.

(A suivre)

Pèlerinage enfin réalisé ; mal du pays, comme si, pour celui qui retrouve son pays, la jeunesse revient avec chaque brin d'herbe ; tel et tel ce livre.

Je me souviens d'un temps où j'avais peine à me figurer, des fleurs printanères, des paysages calmes ou radieux, sous un régime qui volait et enlaçait à mes yeux toutes choses. Pourrait-il, il est certain que les fleurs insouciantes s'épanouissaient et riaient de note deuil.

A notre retour, nous avons voulu nous réconcilier avec elles. Comment, disions-nous, avez-vous bien pu sourire, pendant que nous étions prosaïques ?

Elles se sont excusées de mille manières, en disant : « Ce n'est pas nous qui avons souri. Ce sont nos sœurs aînées ; et elles en ont été punies par le refus de l'auréole, qui les ont flétries avant l'heure. Pour nous, nous n'avons vraiment souri que depuis votre retour. Venez vous en assurer. »

Voilà ce que nous ont répondu les fleurs.

Alors nous avons dit au printemps, à premier rayon du jour, à la mer du Nord, et de Bretagne, aux cascades des Pyrénées :

Rayons du jour, vous vous êtes vêtus de pourpre et d'or, pendant que nous étions en deuil.

Cascades, vous avez bondi de joie pendant que nous étions assis, au loit dans le silence et dans l'oubli.

Arbres des Pyrénées, vous avez dépensé vos parfums de résine pendant que nous pleurons sur vus.

Et tous ont répondu à la fois : « Vous vous trompez, on nous a calomnié. Nous nous sommes vêtus de give et de neige, tant que vous avez été exilés. »

La mer de Bretagne nous a dit à Pointe : « Aussi longtemps que j'ai duré votre absence je n'ai roulé que des flots noirs et amers. Demandez-le à mes rivages. »

En les entendant, nous nous sommes laissés convaincre. Nous avons cru à caresses et aux serments des fleurs, de flots, des cascades, des brins d'herbe.

Et pourquoi ne pas les croire ? Qui n'a besoin aujourd'hui de croire à la terre natale ? Qui ne cherche un refuge dans les lieux solitaires pour y prendre haleine ? C'est au fond des forêts que s'exhale l'espérance. Venez la cueillir avec nous dans les bruyères. Elle germe, elle vit, elle parfume les champs, en dépit des orages. Entrons dans ces sentiers, d'où elle n'a pu être déracinée un seul jour.

Si quelque chose parle dans ces pages, c'est la foi invincible dans la France. L'auteur semble dire à chaque pas : « Je jure par la verveine, par la vague, par la source cachée, par le nuage errant ; mais dans la France ne sera pas trompé. »

Qui aurait jamais pensé que l'amour du pays ait besoin d'être ramené des lieux ? Ce ne sont pas des raisonnements qui feront ce miracle. C'est la terre elle-même qui parlera aux hommes par la voix des choses, des lieux aimés. Les oiseaux aussi crieront : « Prenez pitié de cette terre de France ; elle est faite pour être libre comme nous ! »

Que ne puis-je rendre la voie facile à ce livre écrit avec tant de piété ! Je le confie à mes amis. Ils y trouveront un écho des solitudes de France, le souffle des grands bois, la paix où se retrempe les forêts, et quelquefois aussi un peu d'airain sous des touffes de fleurs.

EDGAR QUINET.

17 février 1875.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Contrairement à ce que l'on avait annoncé, le conseil d'Etat n'a pas fait connaître samedi sa décision touchant le pourvoi de quelques électeurs de Roubaix sur la délimitation des sections.

La session du conseil général s'ouvrira le lundi 5 avril. Elle ne durera, croit-on, que quelques jours, les affaires importantes ne se présentant que pendant la session d'août.

Voici l'itinéraire du conseil de révision pour les cantons de l'arrondissement de Lille :

Cysoing, samedi 17 avril, à dix heures. Pont-à-Marcq, id., à trois heures. Lille-Centre, lundi 19, à huit heures. Armentières, id., à deux heures. Lille-Sud Est, mardi 20, à huit heures.

Hambourdin, id., à deux heures. Lannoy, mercredi, 21, à neuf heures et demie. Roubaix-Ouest, jeudi 22, à neuf heures.

Roubaix-Est, id., à deux heures. Tourcoing-Nord, samedi 8 mai, à neuf heures.

Tourcoing-Sud, id., à deux heures. La Bassée, mercredi 12, à neuf heures et demie. Seclin, jeudi 13, à huit heures trois quarts.

Lille-Ouest, jeudi 15, à trois heures et demie. Lille-Nord-Est, vendredi 14, à huit heures.

Quesnoy-sur-Deulle, vendredi 14, à trois heures. Lille-Sud-Ouest, samedi 15, à huit heures.

Ainsi que nous l'annoncions, le Président de la République a signé le décret

nommant les capitaines-majors dans l'armée territoriale.

Voici les nominations qui concernent le 1er corps d'armée :

Service régional, à Lille. — Jules-Henri Braux, capitaine en instance de retraite.

1^{er} régiment d'infanterie, à Lille. — Voltes Renaudin, capitaine en retraite.

2^o régiment d'infanterie, à Valenciennes. — Edmond-Alfred-Pierre Mulot, capitaine en retraite.

3^o régiment d'infanterie, à Cambrai. — Jacques-Henri Viaux, capitaine en retraite.

4^o régiment d'infanterie, à Avesnes. — Jules-Hyppolite Pinoul, capitaine en retraite.

5^o régiment d'infanterie, à Arras. — Edouard-César Latreille, capitaine en retraite.

6^o régiment, d'infanterie, à Béthune. — Edouard-Louis-Joseph Darras, capitaine en retraite.

7^o régiment d'infanterie, à St-Omer. — Gustave-Auguste-Amédée, lieutenant démissionnaire.

8^o régiment d'infanterie, à Dunkerque. — Denis-Emile Assonion, capitaine en retraite.

Une importante décision vient d'être prise concernant les surnuméraires et contrôleurs des contributions directes.

Il a été décidé que le temps pendant lequel les surnuméraires seront restés sous les drapeaux leur sera compté pour l'avancement ultérieur, comme temps passé dans la troisième classe du grade de contrôleur, c'est-à-dire que les agents qui, par exemple, auront été promus au grade de contrôleur, après avoir accompli un an de service militaire en qualité d'engagés conditionnels, concourront pour la seconde classe avec ceux de leurs collègues dont la nomination sera antérieure d'une année.

La Semaine religieuse annonce que S. Em. le cardinal-archevêque de Cambrai arrivera à Lille le samedi 3 avril, à quatre heures et demie, et y séjournera un mois.

Le 12, pour le vingt-cinquième anniversaire du retour de Gaëlle à Rome, Son Eminence célébrera la Messe dans la basilique de N.-D. de la Treille et Saint-Pierre pour demander à Dieu la prolongation des jours de Sa Sainteté Pie IX.

M. l'abbé Sénéchal, vicaire d'Orchies, est transféré à Wattrelot, en remplacement de M. Ruisset, nommé curé d'Anneux.

Une importante amélioration vient d'être apportée au matériel du chemin de fer du Nord, dit un de nos confrères de Paris. Cette ligne, l'une de celles qui transportent le plus de voyageurs de première classe, n'avait pas de wagons-salons. A partir du 1^{er} avril, toutes les gares vont en être pourvues.

Ces wagons-salons ne se détailleront pas et coûteront 100 francs pour les parcours ne dépassant pas cinquante kilomètres. Pour les distances plus grandes, le salon équivaudra au montant de seize billets de 1^{re} classe.

Parmi les prix décernés cette année aux Jeux floraux de Toulouse, nous remarquons un *souci d'argent* attribué à M. Maillard, de la Couture, à Lille, pour une ode sur André Chénier.

Un arrêt de la Cour d'appel de Douai, jugeant en dernier ressort, a annulé les dernières élections du tribunal de commerce d'Arras.

Les électeurs dudit tribunal sont convoqués pour le 8 avril prochain, à neuf heures du matin, à l'effet de procéder au renouvellement partiel de ce tribunal.

Dans une quinzaine de jours, M^{lle} Nilsson donnera deux représentations au Grand Théâtre de Lille. M^{lle} Nilsson jouera d'abord *Hamlet* d'Ambroise Thomas, puis le *Faust* de Gounod.

La commission d'enquête nommée en 1874 par la préfecture du Nord pour examiner la demande en concession pour le port de Dunkerque d'un service d'embarquement et de débarquement de marchandises au moyen de grues roulantes à vapeur, vient de se prononcer en faveur du projet.

Cette décision a été accueillie avec la plus vive satisfaction par le commerce et la navigation de Dunkerque, qui en attend d'heureux résultats au point de vue de la prospérité du port.

Un petit chapitre qui pourrait être intitulé chronique de l'ivrognerie :

Une femme, âgée de 36 ans, Rosalie P..., a été ramassée hier, ivre-morte, dans la rue de la Fosse-aux-Chènes, et a dû être transportée à son domicile sur un camion. Ce sera au moins la dixième fois que Rosalie P... comparait devant la justice pour pareil fait.

Procès-verbal a été dressé hier contre un cabaretier du chemin de l'Union, Richard D..., qui avait donné à boire à deux enfants âgés de moins de 16 ans :

Hier, dans l'après-midi, un ivrogne, Henri D..., âgé de 60 ans, s'est jeté dans le canal, près du pont de Tourcoing. Un passant est allé aussitôt chercher une corde et un seau auquel s'est cramponné D..., dont l'eau avait rafraîchi les sens. Les premiers soins lui ont été donnés par le sergent de ville Hus, qui l'a fait ensuite transporter à son domicile, rue Cadeau.

Depuis plusieurs jours le mouvement maritime est assez animé à Dunkerque, les vents ont enfin passé à l'Ouest, les arrivages se continuent à chaque marée, et nos bassins commencent à se garnir.

Plusieurs longs-courriers et vapeurs sont entrés à la marée de ce jour, dit le *Journal de Dunkerque*, entr'autres le trois-mâts italien *Oblio* de 709 tonneaux de jauge, chargé de guano, le trois-mâts anglais *Lord Collingwood*, chargé de nitrate venant d'Iquique et le grand steamer *Gabrielle*, de la Compagnie générale des bateaux à vapeur à hélice du Nord.

Il est urgent que cet été les grands travaux entrepris soient poussés avec activité, et qu'il soit pris des mesures en conséquence, car les ports voisins font tous leurs efforts pour détourner les gros navires expédiés pour Dunkerque.

CONVOIS FUNÉBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille WEYMEERSCH-DEWEER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur ANTOINE-LOUIS-JOSEPH WEYMEERSCH, décédé à Roubaix, le 28 mars 1875, à l'âge de 60 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux convois et services solennels qui auront lieu le mardi 30 mars 1875, à 7 heures 1/2, en l'Eglise Saint-Martin. L'Assemblée à la maison mortuaire, rue des Arts, 154.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 30 mars 1875, à 8 heures 1/2, en l'Eglise Saint-Martin, pour le repos de l'âme de Mademoiselle ERIC-VALENTIN-NOPPE, décédée à Roubaix, le 23 février 1875, dans sa vingt-cinquième année. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

VARIÉTÉS

HISTOIRES DE PETITES VILLES.

Les Faits et Gestes de Mlle Françoise

Il y a une quinzaine d'années, comme je flânais dans le bois de Bonsecours, je trouvais un petit carnet au pied d'un arbre. Il contenait des notes écrites le plus souvent au crayon, et que j'eus quelque peine à déchiffrer : c'était le journal intime des impressions de l'amour paternel sur une jeune et honnête. Du reste, aucune adresse, aucune indication qui me permit de renvoyer l'objet perdu à son propriétaire.

J'espère qu'on ne m'accusera pas d'indiscrétion, si je publie aujourd'hui ces notes. Les voici textuellement :

1^{er} mars 1859. — Ma nouvelle a plu aux lecteurs. C'est peu de chose ; mais le directeur m'a engagé à écrire un roman pour sa Revue.

2 mars. — Un bonheur ne vient jamais seul. Hier, ma femme, qui déteste le vin de champagne, en a demandé un dessert. Elle en a bu quatre grands verres avec une avidité qui m'a fait sourire et qui la rendait honteuse. Serait-ce un premier signe de grossesse ?

18 mars. — Mathilde est enceinte. Nous allons donc avoir un pauvre petit être qui sera tout à nous, et qui tiendra tout de nous. Comme nous l'aimons !

12 mars. — Sera-ce un garçon ou une fille ? Mathilde voudrait une fille, je préfère un garçon.

20 avril. — Comment l'appellerons-nous ? j'ai horreur des noms romanesques ou prétentieux. Dire qu'il y a des gens qui se nomment Myrtil ou Charlemagne ! Je plains leurs parrains ! Mon fils s'appellera François. C'est un nom simple et qui a été bien porté au « plasant pays de France. »

18 mai. — Mathilde souffre beaucoup. S'il faut en croire les bonnes femmes, c'est un signe que j'aurai une fille. J'en serais désolé : je déteste les petites filles.

Malicieuses et coquettes dès six ans, elles ont tous les défauts des femmes et ne savent pas encore les dissimuler. On croit que lapoupee leur enseigne l'amour maternel, elle ne leur apprend que l'amour de la parure. Leur poupée n'est pas un bébé, c'est une belle dame.

D'ailleurs, les femmes sont un fardeau dans notre société ; filles, il leur faut des dots ; femmes, des toilettes, etc. Décidément, je ne veux pas d'une fille.

19 mai. — Cette pensée est mauvaise. Je ne l'efface point, — pour me punir de l'avoir eue. Est-ce donc par égoïsme que je déteste les filles ? Je mériterais que les bonnes femmes eussent raison. — Bah ! j'aurai un garçon franc, tapageur et intelligent... intelligent surtout ; j'y tiens.

17 juin. — Promenade à la fête de Fresnes. La soirée est superbe. L'orchestre du bal nous envoie par intervalles des bouffées de notes éclatantes. Mathilde me serre le bras :

— Françoise vient-elle de remuer. — C'est qu'elle aime la musique. Nous en ferons une grande danseuse. Ma femme est scandalisée. Pourquoi

diabla aussi s'obstine-t-elle à le nommer Françoise ?

7 août. — Madame nourrira-t-elle son enfant ? nous a demandé hier votre ami le docteur G. D'un accord tacite, nous avions jusqu'alors évité, Mathilde et moi, de nous poser la question : chacun redoutait l'instinct de la réponse de l'autre. Ma femme prit résolument son parti. — N'est-ce pas, docteur, que je suis assez forte pour nourrir ma fille ?

— Comment donc, madame, mais... Et le docteur, avec sa vieille expérience, nous énuméra tous les avantages de la maternité. Plus de visites, plus de soirées, plus de spectacles, plus de bals ; en échange, les couchers, les langes, tout l'attirail de la nourrice ; les saignées, les peines, les veilles, les cris de l'enfant qui empêchent son père de travailler, etc.; etc.

Notre ami ajouta qu'il avait sous la main une excellente nourrice, brune, saine, vigoureuse. Mathilde se taisait. Je reconduisis le docteur, à peu près convaincu qu'il avait raison. Eh rentrant, je trouvai ma femme le front dans ses mains.

— Qu'as-tu ? lui dis-je. Elle releva la tête. Deux rideaux de larmes coulaient silencieusement le long de ses joues. Je la serrai dans mes bras.

— Adviens que pourra, tu nourriras l'enfant. C'est à faire aux Parisiens de mettre leurs petits en nourrice. Je n'oublierai jamais le regard avec lequel elle me remercia.

20 septembre. — Mathilde va beaucoup mieux. La fin de sa grossesse est moins pénible. Pourquoi l'accouchement ne soit pas trop laborieux ! Il y a tant d'exemples de femmes mortes des suites de couches !

2 novembre. — J'ai une fille ?... Je ne puis me rendre compte de ce que j'éprouve, et ne sais si je suis heureuse ou affligé. Tout s'est passé à merveille. Le travail n'a duré que trois heures, mais l'enfant est restée asphyxiée durant dix minutes, dix siècles ! Enfin elle a poussé un cri, et j'ai étouffé un sanglot. Peut-être que j'aime déjà ce petit être !

3 novembre. — C'était hier la jour des morts. Il faut avouer que Françoise, à singulièrement choisi son jour de naissance. Françoise !... C'est ainsi qu'on l'appelle. Sa mère le veut absolument et, dans l'état où elle est, on ne peut rien lui refuser.

Je sais bien que mon fils devra s'appeler François, mais, « François » est un simple sans être vulgaire, tandis que « Françoise... » Pourquoi pas Victoire ? La future marraine se nomme Victoire et c'est une femme d'esprit. Pourquoi qu'elle ne laissera pas affubler sa fille d'un nom si commun et si ridicule !

4 novembre. — Je n'avais jamais vu de nouveau-né. Tête pointue, nez épais, bouche grande, yeux clos, teint rouge, Dieu ! que c'est laid ! Si Françoise allait rester ce jeune monstre ! Après le tort de notre fille, il ne lui manquait plus que celui d'être affreuse... et de porter un nom de cuisinière !

25 novembre. — Décidément, le docteur avait raison. Je ne connais rien d'agaçant comme une enfant qui geint toute la journée. Le directeur m'a demandé des nouvelles de mon roman. Je ne puis parvenir à arrêter un plan. Oh ! la solitude !

13 décembre. — Je n'ose dire que Françoise embellit ; mais je la trouve moins laide. Je n'éprouve pourtant pas une grande tendresse pour ce petit animal qui n'a que des besoins physiques, et qui pousse des cris d'impatience et de colère, quand on ne les satisfait pas sur-le-champ. J'admire sa mère qui le couvre de baisers.

20 janvier 1860. — Françoise m'a souri ! C'était un sourire si pâle et si triste ! Elle avait l'air de me reprocher de ne pas l'aimer. Oh ! si, va, je t'aime, chère enfant de mon cœur !

4 février. — Françoise pleure moins souvent. Son nez s'agrandissant, sa tête s'arrondit, son teint s'éclaire. Elle a les extrémités fines et élégantes, et elle paraît délicate, ce qui ne l'empêche pas d'être charpentée comme un drame de Bouchardy.

28 mars. — Papa ! Elle a dit papa ! Sa mère est jalouse et lui répète « maman » toute la journée. L'enfant s'obstine à répéter « papa, papa, papa. »

2 avril. — L'enfant ne souffre plus mot. Le docteur prétend même que le « papa » de l'autre jour n'était qu'un mouvement machinal des lèvres, mais les médecins sont tous d'effrayés matérialistes qui ne croient à rien.

5 avril. — Est-elle gentille et curieuse ! Au moindre bruit insolite, elle se lève à force de reins dans son berceau pour voir ce qui se passe autour d'elle.

12 avril. — Je suis sûr qu'elle aura de l'esprit. Quand on l'appelle, elle vous regarde du coin de l'œil sous ses longs cils, puis elle sourit. Ce regard et ce sourire ont une finesse !

14 avril. — J'avais tort !... C'est décidément un joli nom que Françoise ! Et comme il a été bien porté ! Nous avons d'abord sainte Françoise, qui fut, au quinzième siècle, le modèle des épouses et des mères ; puis la bienheureuse Françoise d'Amboise, qui vécut avec son époux dans une continence parfaite ; Françoise de Chantal, la grande mère canonisée de madame de Sévigné ; Françoise de Rimini... celle-là, par exemple !

16 avril. — A vingt ans, je pensais jour et nuit à ma marraine. Si on m'avait dit qu'à trente, quand je passerais la journée dehors, j'aurais hâte de ren-